

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 01 AVRIL 2019

Etaient présents : Mme DUBOIS. (Proc de Mme GONDRY) MM. MARTIN. JAKUBOWSKI. (Proc de M. RICHARD Denis) Mmes MEQUIGNON. NOBLE. COURTIN. MALECKI. MM. VANDERSTEEN. PRETTRE. Mmes BRUYER. MILLER. MM. SMURAGA. RUCAR. (Proc de M. JUSZCZAK) HAGE. Mmes VAN HEGHE. PECRIAUX. M. CASTIEN. Mme WOS. M. COOL. Mmes MAGDELON. BARLET. M. FRANCONVILLE. Mmes DEHAENE. SIMON. M. RICHARD Jean-Claude.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents, avec pouvoir : MM. JUSZCZAK. RICHARD Denis. Mme GONDRY

Etait absente : Mme SENECHAL.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Appel
- 2 - Désignation du secrétaire de séance
- 3 - Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 Mars 2019
- 4 - Exercice 2018
 - A) Compte de Gestion
 - B) Compte Administratif
 - C) Affectation Résultats
- 5 - Taux d'imposition année 2019
- 6 - Budget Primitif 2019
- 7 - Subventions aux Associations - année 2019
- 8 - Fonds de Concours Communautaire « Piscine » - Demande d'attribution pour l'année 2018 -
- 9 - Approbation du Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) dans le cadre du transfert à la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin de la compétence « Aménagement, Entretien et Gestion des Aires d'Accueil des Gens du Voyage »
- 10 - Primes Diverses accordées annuellement aux familles nombreuses
- 11 - Garantie Communale NOREVIE - Construction de 23 Logements Rue Jean Jaurès à Dourges -
- 12 - Personnel Communal - Mise à Jour du Tableau des Effectifs -
- 13 - Personnel Communal - Régime des Astreintes de la Filière Technique - Ajustement -
- 14 - Convention D'occupation Temporaire de Parcelles Appartenant à La Commune De Dourges consentie dans Le Cadre Des Travaux D'aménagement de la Ligne Bulle 7 Du BHNS - Rue Des Tilleuls -
- 15 - Indemnité Culturelle due au GAEC LEBRUN représenté par Monsieur Jean-Michel THELLIER
- 16 - Modification du nom d'une rue Chemin Du Tordoir -Rue Alain Bashung-

- 17 - Cession de la Parcelle Cadastree AP 682 - Rue Louise Michel -
 18 - Panneaux d’Affichage Municipaux - Règlement d’utilisation -
 19 - Détermination du Siège Du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
 Des Communes de Courcelles-Les-Lens - Dourges - Evin-Malmaison- Leforest
 et Noyelles-Godault -

Madame le Maire ouvre la séance et salue l’Assemblée.

1 - Appel

Madame le Maire procède à l’appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

2 - Désignation du secrétaire de séance

Madame Marion WOS est désignée secrétaire de séance.

3 - Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 Mars 2019

Le Compte Rendu est adopté par 19 Voix POUR et 7 Voix CONTRE.

- Arrivée de Mmes Sabine VAN HEGHE et Anne-Marie BRUYER à 19 h 10 -

4 - Exercice 2018 -

Le Conseil Municipal, par 19 Voix POUR et 8 Abstentions,

Vote Le Compte de Gestion du Percepteur, le Compte Administratif et l’affectation des Résultats.

5 - TAUX D’IMPOSITION ANNEE 2019

Le Conseil Municipal, par 24 Voix POUR et 4 Voix CONTRE,

Décide de reconduire les taux d’imposition suivants pour l’année 2019 :

- Taux de la TAXE D’HABITATION	:	13,29 %
- Taux de la TAXE SUR LE FONCIER BATI	:	25,68 %
- Taux de la TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	:	90,27 %

6 - Budget Primitif 2019

Le Budget Primitif 2019 est adopté par 20 Voix POUR et 8 Voix CONTRE.

7 - Subventions aux Associations - Année 2019

Le Conseil Municipal par 24 Voix POUR et 4 Voix CONTRE,

Adopte la proposition de la Commission des Finances relative à la répartition des subventions aux Associations pour l'année 2019.

8 - Fonds de Concours Communautaire « Piscine » - Demande d'attribution pour l'année 2018 -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande le versement de la somme de 3 173,50 € au titre du fonds de concours « Piscine » 2018.

9 - Approbation du Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) dans le cadre du transfert à la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin de la compétence « Aménagement, Entretien et Gestion des Aires d'Accueil des Gens du Voyage »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 13 Décembre 2018.

10 - Primes Diverses accordées annuellement aux familles nombreuses

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le taux des diverses primes comme suit :

- pères ou mères de famille ayant 5 enfants et plus jusqu'à 16 ans dans l'année	100 €
- pères ou mères de famille âgées de moins de 30 ans et ayant 3 enfants et plus	80 €
- veufs ou veuves ayant 3 enfants et plus jusqu'à 16 ans dans l'année	60 €
- Médaille de la famille attribuée aux Mères ou Pères ayant élevé 4 enfants dont l'aîné a 16 ans	100 €
- Médaille de la famille attribuée aux personnes ayant rendu des services exceptionnels	120 €

11 - Garantie Communale NOREVIE - Construction de 23 Logements Rue Jean Jaurès à Dourges

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une garantie communale à hauteur de 20 % du prêt souscrit par la Société NOREVIE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions fixées au contrat de prêt N° 92 727 pour la réalisation de 23 logements rue Jean-Jaurès.

12 - Personnel Communal - Mise à Jour du Tableau des Effectifs -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre à jour le tableau des effectifs en modifiant le cadre d'emploi des éducateurs de jeunes enfants et en supprimant du tableau des effectifs les postes qui ne pourront être pourvus à court terme.

13 - Personnel Communal - Régime des Astreintes de la Filière Technique - Ajustement -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'ajouter une condition de proximité du domicile de l'agent pour qu'il puisse être d'astreinte et de fixer un périmètre maximum de 5 kms autour de la Commune de Dourges.

14 - Convention D'occupation Temporaire de Parcelles Appartenant à La Commune De Dourges consentie dans Le Cadre Des Travaux D'aménagement de la Ligne Bulle 7 Du BHNS - Rue Des Tilleuls -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de mettre à disposition des parcelles cadastrées appartenant à la Ville de DOURGES sur lesquelles le SMTAG doit intervenir pour mener à bien son projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) par l'intermédiaire d'une convention d'occupation temporaire conclue à compter du 1^{er} Avril 2019 jusqu'au 31 octobre 2019.

15 - Indemnité Culturelle due au GAEC LEBRUN représenté par Monsieur Jean-Michel THELLIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant des indemnités culturelles dues au GAEC LEBRUN, représenté par Monsieur Jean-Michel THELLIER comme suit :

REFERENCES CADASTRALES	CONTENANCE EN M2	PRIX EN € AU M2	TOTAL
AO 65 p	402	2,25	904,50 €
AO 21 p	468	2,25	1 053,00 €
AO 50 p	1 398	2,25	3 145,50 €
AO 266	3 001	1,80	5 401,80 €
AO 70	2 238	1,80	4 028,40 €
MONTANT TOTAL			14 533,20 €

16 - Modification du nom d'une rue Chemin Du Tordoir -Rue Alain Bashung-

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renommer le « chemin du Tordoir » sis à Dourges, rue « Alain Bashung ».

17 - Cession de la Parcelle Cadastree AP 682 - Rue Louise Michel -

Le Conseil Municipal, par 22 Voix POUR et 6 Voix CONTRE, Accepte la cession de la parcelle cadastrée AP 682 à l'Euro symbolique.

18 - Panneaux d’Affichage Municipaux - Règlement d’utilisation -

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, valide le règlement d’utilisation des 4 panneaux d’affichage.

19 - Détermination du Siège Du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Des Communes de Courcelles-Les-Lens - Dourges - Evin-Malmaison- Leforest et Noyelles-Godault -

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide, en concordance avec le Comité Syndical du SIVOM et de ses Communes membres, de déterminer le siège dudit SIVOM à la Mairie de Noyelles-Godault.

20 - Compte-rendu des Commissions

Madame Maryvonne COURTIN rend compte des travaux de la Commission « Action Sociale – Séniors » du 22 mars 2019.

Monsieur Bernard MARTIN rend compte des travaux de la Commission « Communication » du 27 mars 2019.

Madame Martine MEQUIGNON rend compte des travaux de la Commission « Vie Associative et Sportive – Salles Municipales » du 28 mars 2019.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Un compte rendu de la réunion est adressé aux Conseillers Municipaux après contrôle rendu le Vendredi 05 Avril 2019 et sous la seule responsabilité du Maire.

Le Maire,
Jeanne-Marie DUBOIS



